

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE COARAZE

Mairie

Place Portal

06390 COARAZE

Edité le 1 février 2021

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

COARAZE

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00224004		Prélevé le : mercredi 27 janvier 2021 à 09h05
Unité de gestion	0045	COARAZE	par : PRELEVEUSE CARSO MARILOU GATEAL
Installation	UDI 000049	COARAZE VILLAGE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000049	RESEAU COARAZE VILLAGE	
Localisation exacte		ROB DE LA MAIRIE	
Commune		COARAZE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	9,1 °C				25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	8,0 unité pH			6,50	9,00	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	<0,03 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					
Chlore total	<0,03 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : D1B Code SISE de l'analyse : 00224019 Référence laboratoire : LSE2101-12097

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	0,16 NFU				2,00	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,90	unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	364	µS/cm			200,00	1100,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00224004)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général  
et par délégation,  
P/le délégué départemental des Alpes-Maritimes  
L'ingénieur du génie sanitaire

  
Jérôme RAIBAUT

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).